

Chambéry, le 16 avril 2020

Une carte scolaire "aux fraises»

Un nouveau comité technique a examiné la carte scolaire 2020 ce 16 avril.

Les mesures sont désormais actées.

Les représentants des personnels ont de nouveau rejeté la carte scolaire présentée par l'Inspecteur d'Académie. Toutefois, malgré ce vote négatif, l'IA-DASEN peut désormais promulguer les mesures décidées.

La dotation finale pour le département était de + 17 postes. Si cela peut sembler favorable sur le papier, il en est tout autre dans la réalité. Ces postes ne permettent pas, loin s'en faut, de répondre aux besoins sur le terrain, et la préparation de la rentrée 2020 se « confine » à continuer de gérer le manque de moyens, ce qui n'est, hélas, plus exceptionnel du tout.

- **Aucune création de postes de remplaçants**, malgré les difficultés récurrentes, et la rupture pédagogique et les dysfonctionnements que cela entraîne dans les écoles ; du 1^{er} septembre 2019 au 13 mars 2020, il y a eu en Savoie 1 830 journées non remplacées dans le 1^{er} degré. Au quotidien, il manque de 35 à 70 postes sur le département, soit de 5 à 10 par circonscription.
- **Un affaiblissement supplémentaire des RASED** (réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficulté), avec la suppression de poste spécialisé en aide éducative à Aix les Bains la Liberté. Pourtant, le 6 avril dernier, le collectif RASED a adressé une lettre au Ministre de l'Éducation nationale demandant l'augmentation des postes des personnels des RASED et des postes d'enseignants afin de répondre aux besoins éducatifs particuliers de tous les enfants lors des cartes scolaires 2020. Pour citer leur lettre, « *l'école doit disposer dès la rentrée 2020 des forces nécessaires à la mise en œuvre de nos missions qui garantissent aux élèves fragiles l'accompagnement indispensable à leur réussite scolaire. Comment faire si demain les personnels des RASED, qui constituent une ressource majeure, continuent à disparaître du paysage scolaire ?* »
- **Des écoles qui restent sans ouverture de classe malgré des moyennes au-delà** du seuil départemental fixé à 27,5 en élémentaire et 30,5 en maternelle, ce qui est déjà trop important pour permettre de bonnes conditions d'apprentissages : *Montmélian Jean-Moulin élémentaire à 28 de moyenne, Les Marches Crincaillé élémentaire à 29 de moyenne, St Jean de Maurienne Les Chaudannes à 27,8, La Biolle maternelle à 31,5 élèves de moyenne...*

- **Evolution du dispositif des classes « dédoublées »** en éducation prioritaire, en augmentant les seuils. Le dédoublement ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Cette hausse des seuils en éducation prioritaire (de CP et CE1 à 12, nous passons à des classes à 14, et en grand section de maternelle, le dédoublement n'en sera pas un puisqu'il s'agira de classes à 18) ne sert qu'à économiser des postes, preuve s'il en était du manque de moyens.
- **L'affichage ministériel de ne pas avoir plus de 24 élèves en GS (grandes sections) n'est pas atteint** dans toutes les écoles maternelles (*exemples de Gilly sur Isère, La Motte Servolex Louis Pergaud, Chambéry le Vieux, Albertville st Sigismond, Barberaz La Concorde, La Biolle, Challes les Eaux...*)

Il y aurait encore beaucoup à dire...

L'année scolaire 2019-2020 a cristallisé la dégradation des conditions de travail des enseignants des écoles, après l'onde de choc créée par le suicide de notre collègue Christine Renon, en septembre dernier.

En décembre, 929 enseignants savoyards signaient une lettre ouverte au ministre pour dénoncer le stress et la souffrance au travail.

Malgré la crise sanitaire, nous n'oublions pas.

Or, avec les mesures prises pour la préparation de la rentrée 2020, les choses vont-elles s'améliorer pour les professeurs des écoles et leurs élèves ? Nous ne le pensons pas.

Le ministre doit cesser ses annonces tous azimut, et écouter les professionnels sur le terrain, leur faire confiance, et investir durablement dans le service public d'éducation, à la hauteur des besoins pour permettre une réelle amélioration des conditions de travail des enseignant.e.s et des conditions d'apprentissage des élèves.

Il en va de l'avenir du Service Public d'Éducation, et celui de nos enfants et élèves. Posons-nous la question : quelle société voulons-nous construire pour demain ?

C'est en ce sens que le SNUipp-FSU et la FSU appellent à signer la pétition « Plus jamais ça, construisons ensemble le jour d'après » <https://fsu.fr/petition-plus-jamais-ca-construisons-ensemble-le-jour-dapres-2/> .

* Carte scolaire à consulter sur http://73.snuipp.fr/IMG/pdf/carte_scolaire_16_avril.pdf

* Pour aller plus loin http://73.snuipp.fr/IMG/pdf/CDEN_16-04-20_-_contribution_FSU.pdf